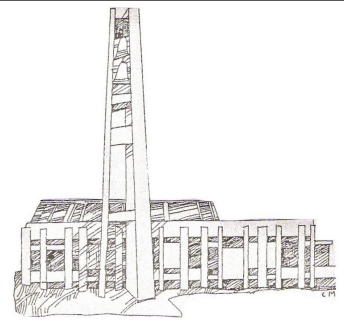




**Région luthérienne
de Paris**

Paroisse Luthérienne Saint-Marc de Massy



Presbytère

6, Allée du Japon 91300 Massy
Tél : 01 69 20 31 06
Adresse électronique :
EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Eglise Luthérienne Saint-Marc

A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/
rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra)
www.saintmarcdemassy.org

Service divin

Les dimanches et jours de fêtes à 10h30

École du dimanche

Le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1219 – 37^{ème} année – du 24 février au 9 mars 2014

Lectures bibliques :

23 février (7^{ème} dimanche après l'épiphanie) : Lévitique 19, 1-2.17-18 ; 1 Corinthiens 3, 16-23 ;
Matthieu 5, 38-48

2 mars (*Esto mihi*, dimanche avant carême) : Esaïe 49,1 4-15 ; 1 Corinthiens 4, 1-5,
Mathieu 6, 24-35

9 mars (1^{er} dimanche de carême) : Genèse 2, 7-9 ; Romains 5, 12-19 ; Matthieu 4, 1-11

Vie de notre paroisse

Culte du mercredi des Cendres	Trinité - Saint-Marcel à 19h
Étude biblique de l'après-midi	Jeudi 6 mars à 14h15 au temple de Palaiseau
Prière de Taizé	Jeudi 6 mars à 20h30 à Saint-Étienne de Chilly-Mazarin
Goûter avec nos amis réfugiés	Samedi 8 mars à 15h00 à l'église Saint-Marc
Catéchisme	Dimanche 9 mars à 12h30 à l'église Saint-Marc

Dans nos familles

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de Tylian le 19 février. Notre prière accompagne ce bébé et Nadia sa maman. Nous la félicitons ainsi que sa grand-mère, notre fidèle paroissienne, Navalona Hanitralalaniaina qui fêtera l'évènement autour de la pause café-jus de fruit après le culte du 23 février.

Absence du pasteur

Le pasteur sera en congé du mercredi 26 février au mercredi 5 mars inclus.

Quelques activités du pasteur

- Jeudi 6 mars : le pasteur assiste à un cours à la faculté catholique de Paris sur le thème des sacrement.
- Samedi 8 mars : animation d'une session à Amboise sur le thème de "Résister dans la foi".

Attention :

Le numéro de téléphone portable de notre pasteur a changé. C'est désormais au 06 45 05 06 71 que vous pourrez le contacter en cas d'urgence. Merci d'en prendre bonne note.

Après le culte

Un moment convivial est maintenant organisé chaque dimanche après le culte. Il peut être court ou long en fonction des possibilités de chacun et il permet aux paroissiens de bavarder. Une feuille est à votre disposition sur la table pour vous inscrire afin d'organiser ce moment. Rien de bien compliqué : un café ou thé, quelques jus de fruits et ce que chacun a envie d'apporter (biscuits apéritif ou autres). Si chacun organise à tour de rôle, cela permettra de répartir la tâche.

Merci

Un grand merci à Jean-Pierre Lagorce qui a organisé la visite commentée du 14^{ème} arrondissement le samedi 15 février. Une petite vingtaine de personnes a apprécié la visite et pour certains, le repas qui a suivi.

Autour de nous

Journée Mondiale de Prière :

Vendredi 7 mars à 20h00 à l'église Notre-Dame à Soisy.

Nouvelles des paroisses voisines : elles sont à disposition sur le présentoir.

A noter déjà...

- Cercle Saint-Marc : visite du temple bouddhiste tibétain du bois de Vincennes le jeudi 13 mars. La visite débutera à 10h45. A l'issue de cette visite, pour ceux qui le souhaitent, un déjeuner est possible dans un restaurant tibétain au métro Filles du Calvaire.
- Assemblée générale de notre Église : le 23 mars après le culte. Merci de réserver cette date car il est nécessaire qu'un maximum de personnes soit présent (il y a souvent plus de pouvoirs que de présents). Vous devez recevoir dans les jours à venir le reçu fiscal pour les impôts et également la convocation à l'assemblée avec le compte financier. Si vous ne l'avez pas reçu fin février, prévenir Martine Aggerbeck au 09 52 51 73 59 en soirée ou par mail : martine.aggerbeck@parisdescartes.fr.

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie. gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.